**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Multitude des technologies d’entraînement**

**Véhicule électrique ou à combustion ? Quel est le bon choix ?**

***Berne, le 7 janvier 2020* – Quiconque souhaite acheter une voiture aujourd'hui a l’embarras du choix : Essence ou diesel ? Hybride rechargeable ou non ? GNC (gaz naturel / biogaz) ou batterie ? Ou pile à combustible ? Face à la diversité des technologies d’entraînement, le conseil par les garagistes gagne en importance.**

Le choix de la bonne technologie d’entraînement occupe les propriétaires suisses de voitures, ce qui a des conséquences sur le commerce de voitures neuves. « L’incertitude qui prévaut concernant le choix du meilleur entraînement devrait atténuer l’envie d’acheter ou retarder la décision d’acheter », note BAK Economics dans son baromètre conjoncturel actuel consacré à la branche suisse de l’automobile. Selon les économistes du groupe, en 2020, le nombre de nouvelles immatriculations ne devrait pas atteindre la barre des 300 000 pour la première fois en dix ans.

Les exigences à l’égard de la compétence de conseil des garagistes augmentent avec la question de la technologie d’entraînement. Les garagistes connaissent les différentes technologies et leurs utilisations idéales et prodiguent des conseils axés sur le client et ouverts sur le plan technologique. Sur de courtes distances, les véhicules électriques à batterie constituent aujourd’hui une forme de trafic individuel très écologique dans la mesure où le courant utilisé provient de sources renouvelables. Sur les longs trajets, le moteur à combustion conservera ses avantages en matière d’autonomie et d'infrastructure de ravitaillement. Là encore, il existe d’ores et déjà des possibilités pour se déplacer en utilisant des énergies renouvelables et avec une empreinte pratiquement neutre en termes de CO2. Les véhicules GNC peuvent par exemple fonctionner intégralement avec du biogaz. Une alternative encore trop peu connue est constituée par les carburants synthétiques qui proviennent aussi d’une source non fossile. « En ce qui concerne les émissions de CO2, ce n’est pas tant la technologie d’entraînement qui est décisive que la source d’énergie utilisée », explique Markus Peter, Chef Technique & Environnement de l’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA).

L’association des garagistes suisses s’engage beaucoup dans le domaine de la formation et de la formation continue des collaborateurs dans la branche automobile. Depuis des années, l’UPSA organise avec succès des cours destinés aux futurs conseillers de vente automobile. Les importateurs veillent eux aussi à ce que leurs conseillers de vente soient au fait des derniers développements des débats portant sur la technologie. Le but est que les acheteuses et acheteurs automobiles suisses puissent être conseillés avec compétence, équité et une approche ouverte sur le plan technologique tout en conservant la vue d’ensemble de la diversité des technologies d’entraînement.

**De plus amples informations** sont disponibles auprès de Markus Peter, Technique & Environnement UPSA, téléphone 031 307 15 29, e-mail [markus.peter@agvs-upsa.ch](mailto:markus.peter@agvs-upsa.ch). **Coordination :** Anina Zimmerli, téléphone 031 307 15 43, e-mail [anina.zimmerli@agvs-upsa.ch](mailto:anina.zimmerli@agvs-upsa.ch)

***L’Union professionnelle suisse de l’automobile (UPSA)***

*La branche suisse de l’automobile est constituée d’une multitude de petites structures : fondée en 1927, l’UPSA est aujourd’hui l’association professionnelle et sectorielle des garagistes suisses comptant près de 4000 petites, moyennes et grandes entreprises, des concessions automobiles ainsi que des établissements indépendants. Les 39 000 collaborateurs des entreprises UPSA – dont 9000 personnes en formation – vendent, entretiennent et réparent la plus grande partie du parc automobile suisse qui compte environ 6 millions de véhicules.*

**Textes et images disponibles en téléchargement sur le site** [**www.agvs-upsa.ch**](http://www.agvs-upsa.ch)**, dans la rubrique « Communiqué de presse » située en bas de page**

**Abonnez-vous à la newsletter de l’UPSA :** [**https://www.agvs-upsa.ch/fr/newsletter**](https://www.agvs-upsa.ch/fr/newsletter)